



# Bulle d'inFOs

## Du 1er au 15 novembre 2024

### Au sommaire :

<b>Sur légifrance</b> .....	2
- Nominations et délégation de signature cabinet famille et petite enfance .....	2
- Nominations et délégations de signature cabinet égalité femmes / hommes .....	2
<b>Au BO Affaires sociales</b> .....	2
- CAP des B.....	2
- CAP des A.....	3
<b>Sur PACO</b> .....	3
- Séminaires nationaux des référents handicap et égalité-diversité des MSO .....	3
<b>Actualité syndicale nationale</b> .....	5
- Suppression d'un deuxième jour férié ? .....	5
- Les Français ne travaillent pas suffisamment.....	5
- FP : Gel du pt d'indice, fusion des catégories abandonnée, 3 jours de carence...	5
- La semaine en 4 jours.....	6
- Dérapage des finances publiques .....	6
- PLFSS et PLF 2025 : un examen inachevé en route pour le Sénat.....	6
- Réforme et hausse des retraites.....	6
- Assurance chômage .....	7
- Quelques données chiffrées .....	7
<b>Notre page facebook</b> .....	8
<b>Nous rejoindre</b> .....	9

**SNPASS FO – Syndicat National des Personnels des Affaires Sociales FORCE OUVRIERE**

14 avenue Duquesne 75007 PARIS  
Pièce 0340  
Tél : 01 40 56 43 77

78-80 rue Olivier de Serres 75015 Paris  
Pièce RDC 120

Mail : [SYNDICAT-FO-ADM-CENTRALE@sante.gouv.fr](mailto:SYNDICAT-FO-ADM-CENTRALE@sante.gouv.fr)  
Page facebook : <https://www.facebook.com/SNPASSFO/>

## Sur légifrance...

### - Nominations et délégation de signature cabinet famille et petite enfance

[Arrêté du 29 octobre 2024 portant nomination au cabinet de la ministre déléguée auprès du ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, chargée de la famille et de la petite enfance](#) : M. Abel-Marie SOULLIER est nommé chef de cabinet à compter du 27 septembre 2024 (Délégation de signature : [Arrêté du 29 octobre 2024](#))

[Arrêté du 30 octobre 2024 portant nomination au cabinet de la ministre déléguée auprès du ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, chargée de la famille et de la petite enfance](#) : Mme Morgane SAVOYE-REYAL est nommée cheffe adjointe de cabinet.

### - Nominations et délégations de signature cabinet égalité femmes / hommes

[Arrêté du 28 octobre 2024 portant nomination au cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes](#) :

→ M. Denis ROTH-FICHET est nommé directeur du cabinet, à compter du 7 octobre 2024 (Délégation de signature : [Arrêté du 28 octobre 2024](#))

→ M. Alexandre MOMPEU-LEBEL est nommé chef de cabinet à compter du 3 octobre 2024 (Délégation de signature : [Arrêté du 28 octobre 2024](#))



## Au BO Affaires sociales

### - CAP des B

Page 37 - [Arrêté du 4 novembre 2024 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie B.](#)

Sont nommées pour FO : Titulaire : Mme Agnès CORDIER / Suppléante : Mme Véronique FEBVRE

## - CAP des A

Page 40 - [Arrêté du 4 novembre 2024 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie A.](#)

Sont nommés pour FO : Titulaire : M Juan NAVARRO / Suppléant : M Arnaud TRANCHANT



# Bulletin officiel

Santé  
Protection sociale  
Solidarité

## Sur PACO

### - Séminaires nationaux des référents handicap et égalité-diversité des MSO

#### Un regroupement incontournable en 2024

Les 14 et 15 octobre derniers, le Bureau égalité, diversité, handicap de la Direction des ressources humaines a organisé les séminaires nationaux des référents handicap et des référents égalité-diversité des ministères sociaux.

Ouverts par la cheffe du service des politiques sociales et des parcours, Géraldine BOFILL, adjointe à la Directrice des ressources humaines, ces évènements annuels ont permis aux référents issus des directions de l'administration centrale et des directions régionales de se retrouver et d'échanger à travers deux programmes mêlant des interventions internes, externes et des groupes de travail valorisant les initiatives passées et à venir.

Le séminaire national des référents handicap de la première journée a également été introduit par Marine NEUVILLE, Directrice du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique et a été marqué par un fil rouge dédié au sport paralympique en cette année symbolique des jeux de Paris 2024. Le bilan 2023, les actions 2024 et la feuille de route 2025 ont été présentés par le référent handicap national, Thierry LARTIGUE, suivis du témoignage de Louis GUSTIN, chargé de mission handicap, à travers son expérience de porteur de la flamme olympique. Parce qu'elles sont au centre du séminaire, la référente de la DAJ, Sylvie BAILE, et la référente de la DREETS Normandie, Virginie SIMON, ont partagé leur retour d'expérience relatif à une action locale en faveur de l'insertion des agents en situation de handicap. Se sont entremêlées les interventions de la DARES et de la DRESS présentant ainsi des statistiques relatives à l'emploi des personnes handicapés et du para sport en France. Enfin, suivant la présentation du dispositif interne de signalement des ministères sociaux par le chef de projet dédié, David BRESSOT, pour

lutter contre les discriminations, une représentante du Défenseur des droits est venue raconter et argumenter le concept de l'aménagement raisonnable. L'après-midi, une table ronde a été animée par une sociologue clinicienne pour mettre en lien le para sport de haut niveau et le monde du travail, alimentée par les témoignages des para athlètes accompagnés par les ministères sociaux et de la référente handicap de la DGS, Amélie GALÈS. Pour conclure ce séminaire, l'ensemble des référents handicap, en groupes de travail, ont pu réfléchir et analyser la fonction du « *réfèrent handicap des ministères sociaux dans tous ses états* ».

Le séminaire national des référents diversité-égalité de la deuxième journée a également été introduit par Thierry LARTIGUE, adjoint du Bureau égalité, diversité, handicap, et axé tout au long des interventions sur une volonté d'apporter des ressources professionnelles pour accompagner les référents dans leurs missions. Les bilans et les perspectives des politiques internes égalité et diversité ont été présentés par Elsa VINCENT, cheffe de projet ministériel sur le sujet de l'égalité, et par Guillaume NICOLAS, chef de projet ministériel sur le sujet de la diversité. Acteur transversal sur ces thématiques, l'Association française des managers de la diversité (AFMD) à laquelle ont adhéré les ministères sociaux est venue exposer les arcanes de sa structure et les ressources mises à disposition des référents. De nouveau, à l'instar de la veille, David BRESSOT, chef de projet du Bureau EDH, a commenté le cadre du dispositif interne de signalement, introduisant ainsi l'intervention de trois représentantes du Défenseur des droits portant sur les rôles et les missions de cet acteur constitutionnel, ainsi que sur le cadre réglementaire lié à la lutte contre les discriminations. Les ateliers en sous-groupes de l'après-midi regroupant les référents égalité-diversité des directions de l'administration centrale et des régions ont exploré des thématiques du quotidien et de proximité telles que les actions à organiser pour accompagner la parentalité, la meilleure manière d'associer l'ensemble des acteurs sur les sujets *ad hoc*, l'anticipation et la préparation d'un audit, et l'élaboration d'un kit de prise de fonction d'un référent. Cette journée constructive a été clôturée par Adeline ROUZIER-DEROUBAIX, sous-directrice de l'attractivité et des parcours.

Malgré une organisation hybride cette année, en présentiel et en distanciel, doit être soulignée la participation nombreuse et particulièrement active des référents sur ces deux journées accolées, certains cumulant les deux fonctions, symbolisant ainsi une vision et une stratégie commune du Bureau en charge de ces sujets transversaux ministériels.

## Actualité syndicale nationale

### - Suppression d'un deuxième jour férié ?

Le ministre du Budget, Laurent Saint-Martin, a fait référence, [le 29 octobre sur TF1](#), à une discussion parlementaire sur la suppression d'un deuxième jour férié (en plus du lundi de Pentecôte) : C'est une idée "qui va dans le bon sens" et que "Cela fait partie des débats qu'on aura au Parlement" avec les partenaires sociaux. C'est ainsi que [la commission sociale du Sénat a proposé que les actifs travaillent 7 heures de plus par an sans rémunération sorte de 2<sup>e</sup> journée de solidarité.](#)

### - Les Français ne travaillent pas suffisamment

« La quantité d'heures travaillées dans le pays ne suffit plus aujourd'hui à financer notre modèle social et si on veut le conserver, il faudra travailler davantage », en « commençant par s'assurer que chacun respecte la durée de travail fixée », [a déclaré le 4 novembre le ministre de l'Économie et des Finances Antoine Armand sur Europe 1/CNews](#), en évoquant le risque de « décrochage » économique français.

### - FP : Gel du pt d'indice, fusion des catégories abandonnée, 3 jours de carence...

Suite à un courrier de toutes les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique daté du 29/10/2024, le ministre de la Fonction publique les a reçues en multilatéral. [Le 7 novembre, il leur a confirmé certaines mesures : le gel du point d'indice, la suppression de la GIPA et l'abandon du projet de l'ancien ministre GUERINI concernant la suppression des catégories C, B et A](#), le durcissement, confirmé, de l'indemnisation des arrêts maladie...



Pourtant, [l'argument de l'« alignement » du public sur le privé n'en est pas un même si](#)

[c'est ainsi que se justifie le gouvernement.](#) En effet, dans le secteur privé, la règle générale veut que les salariés ne perçoivent des indemnités journalières de la Sécurité sociale qu'au terme d'un délai de carence de trois jours mais dans les faits, et selon le rapport de l'inspection générale des finances (IGF) et de l'inspection générale des affaires sociales, (IGAS) deux tiers des salariés du privé sont en fait « protégés

*contre la perte de revenu induite par le délai de carence par le biais de la prévoyance d'entreprise ».* A la demande de FO d'abandonner ces mesures, le ministre a opposé une fin de non-recevoir : montrant que [ce gouvernement est anti-Fonction Publique](#). De fait, la délégation Force Ouvrière a quitté la séance appelant à la grève.

### **- La semaine en 4 jours**

[Un rapport parlementaire suggère d'attendre avant de légiférer sur la semaine en 4 jours.](#)

Si la semaine en 4 jours présente de nombreux avantages, il n'y a pas suffisamment de recul sur l'expérimentation notamment sur les effets sur la santé. Une telle négociation doit se faire avec toutes les parties prenantes au sein de la structure.

### **- Dérapage des finances publiques**

Le projet de loi de finances de fin de gestion (PLFG) présenté le 6 novembre 2024 en Conseil des ministres confirme que le déficit public de la France va dérapier à 6,1 % du PIB en 2024 (contre 4,4% prévus dans le PLF initial 2024. Ce PLFG prévoit donc des économies supplémentaires ([5,6 milliards d'euros de crédits supplémentaires pour les ministères](#) en plus des 10 milliards annulés en février dernier) malgré le contexte budgétaire déjà très tendu. Le texte sera examiné en séance à l'Assemblée Nationale le 19 novembre prochain. [Bruno LE MAIRE \(ancien ministre de l'Economie et des Finances\) a indiqué devant la commission des finances du Sénat, le 7 novembre, que cette dérive est le choix du gouvernement actuel.](#)

### **- PLFSS et PLF 2025 : un examen inachevé en route pour le Sénat**

Bien que les députés aient adopté la partie « recettes » du PLFSS pour 2025 le 4 novembre dernier, [ils n'ont pas pu finir l'examen complet en première lecture dans le délai de 20 jours imparti par l'article 47-1 de la Constitution \(soit le 5 novembre à minuit\)](#). Depuis le 7 novembre, c'est la version initiale du projet de loi qui a été transmise au Sénat amendée à la marge. [Il en est de même pour le PLF 2025](#) qui part au Sénat.

### **- Réforme et hausse des retraites**

[Le 29 octobre, dans le cadre de l'examen du PLFSS pour 2025 à l'Assemblée Nationale, les débats autour de la réforme des retraites ont été intenses.](#) Au final, pas de hausse des cotisations retraite pourtant, première étape en vue d'une éventuelle abrogation. [Arrivé au Sénat, la commission des affaires sociales a présenté ses principaux amendements](#) dans l'attente de l'examen du texte en séance publique à partir du l'ensemble des pensions



de 18 novembre notamment la revalorisation de retraite au 1er janvier 2025 à hauteur de la moitié de l'inflation (0,8%) puis une deuxième revalorisation au 1er juillet 2025 au taux d'inflation constaté pour toutes les retraites en dessous du SMIC. Parallèlement, [le directeur général de la CNAV, Renaud VILLARD, a déclaré qu'il faut protéger les "toutes petites retraites" \(moins de 1200 € mensuels\) du gel de six mois des pensions prévu dans le PLF pour 2025](#). En effet, cela coûterait 500 millions d'euros, soit un impact « pas extrêmement élevé ».

### - Assurance chômage

[Un décret de jointure du 29 octobre proroge à nouveau, jusqu'au 31 décembre 2024, les règles actuelles d'indemnisation qui arrivaient à échéance le 31 octobre. Le même jour et à plusieurs reprises jusqu'à mi-novembre, les partenaires sociaux se sont retrouvés autour de l'avant-projet d'accord « en faveur de l'emploi des salariés expérimentés »](#). Celui-ci permet d'aborder notamment l'expérimentation d'un CDI senior ou contrat de valorisation de l'expérience ([point de tension entre les protagonistes](#)), l'ouverture de la retraite progressive à partir de 60 ans...

### - Quelques données chiffrées

- Le PIB est en hausse de 0,4% au 3e trimestre ([INSEE](#) - 30 octobre)
- L'inflation est quasi stable en octobre à 1,2% sur un an ([INSEE](#) - 31 octobre)
- Le taux de chômage en France est de 7,4% au 3e trimestre 2024 ([INSEE](#) - 12 novembre)
- Les pensions de vieillesse et de survie représentent 13,4 % du PIB en 2022 ([DREES](#) - 30 octobre 2024)
- 3 personnes sur 4 estiment que leur handicap a freiné leur évolution professionnelle avec un taux de chômage soit 2 fois plus élevé que l'ensemble de la population ([Enquête IFOP](#) - 5 novembre)
- A partir du 8 novembre 16h48, les femmes travaillent « bénévolement » ([Les Glorieuses](#)). [Pour FO, il est plus que temps de se remettre au travail](#) pour faire respecter l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- 271 000 victimes de violences conjugales ont été enregistrées en 2023 (+ 10% par rapport à l'année dernière) ([Ministère de l'Intérieur](#) - 6 novembre)

# Notre page facebook

Retrouvez toute notre actualité sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/SNPASSFO/>



## Des inFOs à la une

**À la une**

**SNPASS FO**  
5 septembre · 🌐

Retrouvez notre flash inFO concernant l'application des mesures "pouvoir d'achat" :



**SNPASS FO**  
11 septembre · 🌐

Les négo sur la PSC ont commencé notre ministère depuis jeudi. Dernier groupe de travail le 18 octobre 2023 :



## Des actualités quotidiennes

**SNPASS FO**  
7 h · 🌐

Journées de formation des INJ : 13 et 14 novembre 2024. Au programme : réforme des INJ et conseils médicaux. **Frédéric Souillot - Secrétaire général FO** nous a fait le plaisir de passer nous saluer. Vive **Force Ouvrière**



## Des photos, affiches, fiches thématiques...

**Photos**





Photos prises par SNPASS FO Albums

 Logos et bandeaux 3 éléments	 InFOs générales 5 éléments	 Photos de couverture 7 éléments	 Structures SNPASS-FO 6 éléments	 Instances 7 éléments
 Manifestations contre réforme des retraites 2023 19 éléments	 Affiches 11 éléments	 Dessins 19 éléments	 Goodies 8 éléments	 Photos de profil 1 élément

## Et de nombreux comptes rendus

**SNPASS-FO**  
France

Publications · Dossier · Partager · Intégrer · Favoris

 CR FS INIS DE PARIS 19 10 2023 11 x 6 pages	 CR CSA INIS DE METZ 21 09 23 1 x 8 pages	 COMPTES RENDU CSA INIS DE CHAMBERY 23 06 ... 11 x 2 pages	 DECLARATION LIMINAIRE CSA INIS DE METZ 23 ... 1 x 2 pages
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<https://www.calameo.com/accounts/7444974>



## Nous rejoindre...

**Vous pouvez adhérer à notre syndicat : le SNPASS FO.**



Le SNPASS-FO est le Syndicat National des Personnels des Affaires Sanitaires et Sociales.

Il est rattaché à la FAGE-FO (la Fédération de l'Administration Générale de l'Etat), elle-même rattachée à la Confédération FORCE OUVRIERE.

Il représente tous les agents relevant du ministère qu'ils soient :

- en Administration centrale, ARS, DDETS(-PP), DR(I)EETS, INJ, ANSM...
- en activité, en détachement, en disponibilité, en congé parental...

En nous rejoignant, cela vous permet aussi :

- d'avoir accès à l'**AFOC** (une association de défense des consommateurs)
- de consulter **un avocat** spécialisé en droit de la fonction publique d'état
- de connaître vos droits syndicaux et d'**être formés** (via notre Centre de formation des militants syndicaux FO et les Instituts des Sciences Sociales et du Travail)
- d'être accompagné spécifiquement pour **votre déclaration d'impôt**...

En outre, vous bénéficiez d'**un crédit d'impôt équivalent à 66%** du montant total de votre cotisation syndicale.

---

### Bulletin d'adhésion SNPASS-FO

**Nom :**

**Prénom :**

**Fonction :**

**Indice majoré :**

**Temps de travail (100%, 80%, 50%...) :**

**Adresse :**

**Adresse mail :**

**Tel :**

Bulletin à renvoyer à : [snpassfo.tresorerie@gmail.com](mailto:snpassfo.tresorerie@gmail.com)